L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 11 OCTOBRE 1849

Assemblées.

MASS MEETING.

[illegible] MEETING des whigs [illegible] ce soir, à sept heures, à l'extrémité [illegible] Troisième Municipalité. [illegible] Rangers, les Kenner Rangers et les autres [illegible] municipalités, ainsi [illegible] voisines, sont invités à [illegible]. Plusieurs orateurs distingués de la Nouvelle-Orléans haranguerontle public.

CINQUIEME DISTRICT REPRESENTATIF.

Club Decloüet et Kenner. [illegible] Decloüet et Kenner [illegible] se réunira ce [illegible] d'Orléans. Les [illegible].

[illegible] Ewing Bennes, secrétaire.

Chemin de fer du golfe du Mexique

PRIX RÉDUITS

[illegible]

Marchandises nouvelles d'automne

C. YALE, Jr. & Co.

[illegible]

MANDISES, SACHES, SOUTIENS, [illegible]

[illegible]

Dentelles et Broderies.

[illegible]

Echarpes et Mantelets soie.

[illegible]

Chapeaux de paille pour dames!

[illegible]

D. B. MACARTY, 23, Royale.

BERNARD TURPIN, Encanteur. *Rue de la Vieille Levée No 20*

LAVIGNE [illegible] No 137 rue Carondelet.

BONNE OCCASION

[illegible]

AUGUSTIN & THIBAUT

UNIVERSITE DE LA LOUISIANE.

[illegible]

AVIS.

LA [illegible] sous la raison P. PROVOST & W. F. HUDSON, est, à dater de ce [illegible] mutuel accord. P. PROVOST [illegible] continuera le même [illegible] patronage des amis [illegible].

P. PROVOST,
W. F. HUDSON.

[illegible] 12 septembre 1849. 4oct—5f3p

Marchandises francaises.

RECU par le Thomas Wright, du Havre, les marchandises suivantes, à vendre à très bas prix, [illegible]:

Damassés coton de toutes couleurs,
do laine et coton do do,
[illegible]
[illegible] foulards dames et à carreaux,
[illegible] de laine petits dessins,
[illegible] de toutes couleurs,
[illegible] pour hommes et dames
[illegible] brodés, riches,
[illegible] brodés pour dames et enfans,
[illegible]
[illegible] brodée.
[illegible] de toutes couleurs,
[illegible] de Paris et Bretagne,
[illegible] et savons superfins,
[illegible] brodés pour enfans,
[illegible] do do,
[illegible] chemises de toutes couleurs.
[illegible] galons soie pour garniture.
Cachemires et satin laine assortis.
Cotonnades et corsets sans coutures.
Rubans satin, et gros de Naples No. 1 1/2 à 12.
Voiles et voilettes noirs et blondes.
[illegible] en drap pour tables et pianos.
Entredeux et festons en mousseline suisse, jaconats [illegible] valenciennes et entredeux.
Mousselines et florences couleurs, etc.

GIQUEL & JAMISON,
No 6 rue de Chartres

CIGARES DE LA HAVANE—70,000 cigares de la Havane, des marques les plus renommées [illegible] du brick Adams Gray, et à vendre par
10sept Fco. PUIG & PUIG, 26, Commune.

Imprimé et publié, par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 11 OCTOBRE.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR:
ALEXANDRE DECLOUET.

LIEUTENANT—GOUVERNEUR:
DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES:
LOUIS BORDELON.

CONGRES.

PREMIER DISTRICT:
O. P. JACKSON.

DEUXIEME DISTRICT.
CHARLES M. CONRAD.

LÉGISLATURE.
SENAT:

POUR QUATRE ANS:
T. G. HUNT,
CYPRIEN DUFOUR,

EN REMPLACEMENT DE M. REYNOLDS:
FELIX LABATUT.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS:

1er DISTRICT—**W. W. MATTHEWS, PRESTON W. FARRAR,**
2e DISTRICT—**F. T. PARKER, T. H. SHEILDS, C. J. LEEDS,**
3e DISTRICT—**W. H. AVERY, M. HURLEY, C. M. EMERSON, C. M. CHAMBERLIN, J. L. SHEAFE, THOMAS CURRY,**
4e DISTRICT—**F. A. LUMSDEN, J. G. SEVIER, WILLIAM FLEMMING,**
5e DISTRICT—**M. C. CASTELLANO, PIERRE DEVERGES, G. DREUX,**
6e DISTRICT—**EUSEBE BOUNY, EMILE BARTHE,**
7e DISTRICT—**F. C. LAVILLE, PLACIDE CANONGE**
8e DISTRICT—**P. OUGATTE, HENRY MARCOU,**
9e DISTRICT—**F. S. BARTLETTE.**
Alger—**A. B. SEGER.**

SHÉRIF
JAMES P. FRERET.

TICKET SENATORIAL.

Conformément à une résolution adoptée par la convention de paroisse, tenue dernièrement à la Bourse St Louis, les trois candidats whigs pour le Sénat ont procédé, il y a quelques jours, à la désignation de celui d'entre eux qui remplacerait M Reynolds, dans le cas d'une élection. Il ont tiré au sort, et le terme le plus court est échu à M. Felix Labatut. Nous avons dû modifier dans ce sens le ticket qui se trouve en tête de nos colonnes. Nous engageons nos amis, lorsqu'ils voteront, à distinguer entre les candidats, afin d'éviter toute difficulté. L'élection pour donner un successeur à M. Reynolds est tout amplement une élection à part.

MEETING WHIG.

Les whigs de la ville et des localités voisines sont invités à assister ce soir à un grand mass meeting qui aura lieu sur la Levée, au pied de la rue d'Espagne, dans la 3me Municipalité. Les Fillmore Rangers, les Declouet Rangers, les Kenner Reserve Guards, l'Independant Club Club, les Declouet Invincibles, etc., etc., seront présens. Les clubs de district qui se réuniront pas d'autres par les autres ne [illegible] de [illegible]. La réunion de ce soir ne le cédera pas sans doute sous le rapport du nombre, au meeting de la Place du Cirque. Nos amis de la 3e Municipalité se porteront en masse au pied de la rue d'Espagne. Ils veulent se montrer dans toute leur force afin que l'on juge en les voyant de ce qu'ils accompliront en novembre—A CE SOIR!

LES WHIGS DE LA LOUISIANE.

Nous avons rarement vu parmi les whigs un parfait accord, une entente aussi parfaite, une résolution aussi ferme de fonder d'une manière définitive le triomphe de notre parti dans l'Etat. A la dernière élection présidentielle, il y avait certes autant d'ardeur à la Nlle-Orléans et dans les campagnes, mais on rencontrait çà et là des indifférens. Il n'y en a pas aujourd'hui. Les whigs sont unanimes; ils veulent parfaire l'œuvre de régénération commencée en novembre dernier et fournir à l'élu du Peuple la réalisation de son programme.

Nous avons investi le général Taylor du pouvoir, nous l'avons placé à la tête de la nation, en lui disant: Administrez nos affaires, agissez pour le plus grand bien de tous. Mais ce mandat serait incomplet si nous lui refusions les moyens d'accomplir le vœu du peuple. Les adhésions des Etats qui ont voté pour lui il y a un an lui sont absolument nécessaires. La Louisiane sortout a un devoir à remplir. Pour la première fois, elle a fourni un président à l'Union; sera-t-elle assez ingrate, assez oublieuse de sa propre dignité pour protester contre le choix d'un de ses citoyens? Elle ne le fera pas.

Les whigs n'ont pas besoin d'ailleurs qu'on leur indique la voie qu'ils doivent suivre; ils y sont déjà et ils marchent droit au but commun avec une ardeur que rien n'égale. Nos adversaires se lamentaient il y a quelques mois du choix qu'avait fait la convention whig. La apparente de aux dissentions qui allaient se glisser dans le sein de notre parti et en opérer peut être la dissolution. Mais ils n'avaient pas fini de battre des mains que déjà nos rangs étaient reformés et que le nom de Declouet était salué d'un bout à l'autre de la Louisiane par les acclamations unanimes des whigs. Les amis particuliers de M. Sparrow se ralliaient franchement à la candidature du planteur créole et mettaient à servir celui-ci le même zèle empressé qu'ils auraient déployé pour l'habile avocat de Concordia. Ils ne se sont pas arrêtés un instant à des considérations personnelles; le nord de l'Etat avait un candidat de prédilection; ce candidat s'est effacé volontairement pourrester fidèle à des obligations sacrées; ses partisans ont dès lors compris qu'il le serviraient encore en travaillant pour l'homme que la convention avait jugé digne de le remplacer.

M. Declouet a dissipé par sa présence les dernières préventions qui existaient peut-être contre lui dans certaines paroisses supérieures. Créole d'origine française, il s'exprime en anglais avec une rare facilité et avec un choix d'expressions dont nos amis d'outre Canal ont paru charmés. L'impression qu'il a produite dans la seconde municipalité a été la même dans ces paroisses où l'on parle presque exclusivement l'anglais et qu'il a visitées.

On avait parlé d'abord de défections dans les rangs de notre parti; on n'en parle plus aujourd'hui. Où sont les whigs qui votent pour M. Walker? Qu'on nous les signale, qu'on nous les montre! Quels que soient les candidats et dans toutes les élections, il y a des votans qui se laissent influencer par des considérations d'amitié, mais ils sont en petit nombre; et d'ailleurs ces considérations agissent dans un double sens; leur influence s'exerce invariablement en faveur de tous les candidats, à quelque parti qu'ils appartiennent. Supposons que M. Walker obtienne le vote de quelques-uns de ses parens whigs et de quelques amis intimes qui professent nos doctrines; la règle s'applique aussi de l'autre côté, et si l'on voulait dénombrer les parens de M. Declouet, ses camarades de collége, ses amis particuliers, l'addition serait si formidable que M. Walker lui-même tout trésorier qu'il est, ne le tenterait pas.

Les whigs, à part les quelques exceptions dont nous parlons plus haut, ne voteront pas pour M. Walker. Ils deviendraient la risée de nos bons amis les locofocos. Et puis, si nous avions la maladresse de nous laisser battre—la chose est impossible nous le savons—que ces excellens démocrates seraient heureux; comme ils se réjouiraient et comme ils railleraient les *amis de l'administration*! Ah! vous en avez déjà assez du général Taylor! Ah! vous regrettez de l'avoir élevé sur le pavois! Ce serait à n'en plus finir, et nous mériterions bien, il faut en convenir, toutes ces plaisanteries épicées.

Tenez-vous en paix, bons démocrates; les whigs ne vous offriront pas l'occasion de vous moquer d'eux. Ce qu'ils ont pu accomplir il y a un an ils le renouvelleront le 5 novembre, et aux noms de Taylor et de Fillmore, sortis triomphans de l'urne du scrutin, succèderont ceux de Declouet et de Kenner, les amis de l'administration.

NOUVELLES DES PAROISSES.

—Nous lisons dans le *Chronicle* de St-Francisville: "La température est depuis quelques jours favorable aux planteurs; leurs récoltes seront au moins dans l'état où elles sont en ce moment. Nous avons du sucre qui vient de l'habitation du docteur W. Wilcox, de cette paroisse. Il y a déjà une semaine que M. Wilcox roule. Le sucre que nous avons vu est d'un excellent grain et a une belle couleur. On nous assure que plusieurs autres planteurs commenceront à rouler la semaine prochaine."

—Dans la paroisse de la Pointe-Coupée, les chenilles ont parfait l'œuvre de la destruction. Le rendement est été énorme sur le bayou Fordoche, si ces insectes n'avaient malheureusement fait leur apparition. Chaque plante était couverte de magnifiques grabots. Les habitans s'attendent à perdre la moitié ou au moins le tiers de leur récolte. La canne est belle.

—Nous lisons dans l'*Echo* de la Pointe-Coupée. "Plusieurs habitans dans notre paroisse ont commencé leur roulaison; entre autres, Mr. Antoine Décuir, dans le courant de la semaine qui vient de s'écouler, a fait dix-huit boucauts de sucre; mais voyant que la canne ne rendait pas ce qu'il en espérait, qu'il y avait du déchet de la perte, il s'est décidé à attendre quelques jours pour continuer définitivement à rouler."

—Nous recevons, dit le *Vigilant* de mercredi 3 du courant, un échantillon de sucre fabriqué, lundi dernier, par M. Narcisse Lebiane, de la paroisse Assomption. Quoique peu purgé, ce sucre nous paraît être d'une qualité supérieure à tous ceux fabriqués à pareille époque.

France et Etats-Unis. — Le *Courier and Enquirer* de New-York semble craindre que la difficulté diplomatique survenue entre M. Poussin et le secrétaire d'Etat ne s'envenime par les explications mutuelles des deux gouvernemens. Nous sommes loin de partager ses craintes. Il y a trop de bon sens de part et d'autre, trop de raison et surtout un attachement trop cordial, pour que les deux cabinets ne se hâtent de mettre un terme à la situation anormale du moment. Ils resserront les liens qui unissent les deux pays au lieu de les affaiblir; ils sentiront plus vivement la nécessité d'une alliance intime et ils travailleront de concert à faire disparaître toute trace du regrettable différend qui a éclaté à Washington. Ils y réussiront d'autant plus facilement que c'est le vœu des Français et des Américains; ceux-ci se souviennent avec reconnaissance des services signalés que leur ont rendus les premiers; ceux-là se rappellent avec orgueil qu'ils ont concouru par leur valeur à fonder l'indépendance américaine et à créer un grand peuple. L'épée de la France, pesant dans un des plateaux de la balance, a peut-être fixé nos destinées. Qu'on ne vienne plus nous dire qu'elle voudrait défaire aujourd'hui ce qu'elle a fondé autrefois. Entre les républicains de France et les républicains de ce pays, il ne peut y avoir que des rapports fraternels. Le passé est à la fois la garantie du présent et de l'avenir.

Nouvelles par le Canada—Les journaux de Charleston publient quelques nouvelles tirées des avis européens apportés par le *Canada*. Elles leur ont été transmises par le télégraphe.

Le bruit des armes a cessé dans toute l'Europe; le canon ne gronde plus qu'à Comorn. Les Autrichiens bombardent cette citadelle. Les officiers de la garnison magyar se sont réunis et ont proposé de faire leur soumission à condition qu'on les laissât sortir librement du territoire hongrois.

Le bout court que Bem a été pris par les Russes en Valachie.

Les nouvelles des districts manufacturiers d'Angleterre sont peu favorables.

Les affaires de Rome sont tout aussi embrouillées que jamais.

Le ministre russe à Constantinople a envoyé d'intimider le sultan de Turquie; il l'a menacé de la colère des empereurs de Russie et d'Autriche s'il ne livrait Kossuth et les autres réfugiés hongrois. Le sultan a convoqué immédiatement son conseil, et après avoir pris l'avis des différens ministres, il a transmis sa réponse à l'ambassadeur russe; il a déclaré net à celui-ci qu'il ne consentirait jamais à livrer les Hongrois.

Il y a de légers troubles en Espagne. On croit que Mérez tentera un coup de main quelque part. Plusieurs réunions du cabinet ont eu lieu à Madrid.

On parle en France de réduire les forces de terre et de mer.—Le procès des inculpés de juin doit s'ouvrir le 16 octobre.—Les vignes ont beaucoup souffert.

Une excellente charge.—La partie anglaise du *Courrier* fixe à plus de 2,000 voix (deux mille voix!) la majorité que *doit obtenir* M. Walker dans l'Etat.

De qui se moque-t-on!

Nomination.—M. Alonzo Snider, de la paroisse Madison, a été nommé par le gouverneur juge de la cour du 10e district judiciaire, en remplacement de M. Selby, démissionnaire.

Washington.—Le juge Chinn, de la Louisiane, chargé d'affaires à Naples, et le général Armstrong, ancien consul des Etats-Unis à Liverpool, sont arrivés il y a quelques jours à Washington et sont descendus à l'hôtel Willard.

Wisconsin.—Les whigs du Wisconsin viennent de former leur ticket; il est ainsi composé: Rufus King, candidat au poste de gouverneur, Timothy O. Howe, pour la place de lieutenant-gouverneur; Levi Alden, pour les fonctions de Secrétaire d'Etat; Moses B. Butterfield, pour celle d'avocat-général, et John B. Terry, pour le poste de trésorier d'Etat.

Gouverneur de l'Oregon.—Le *Republic* annonce la nomination du major J. P. Gaines, du Kentucky, au poste de gouverneur de l'Oregon. Il remplace M. Lincoln à qui ces fonctions avaient d'abord été offertes et qui n'a pas pu les accepter.

Chronique Locale.

Accusation de meurtre.—J. Gaspard accusé d'avoir causé la mort de Morris, a été arrêté hier dans la Première Municipalité. Un nommé Lewis a déclaré à la cour qu'il se trouvait dans l'esquif avec Morris lorsque l'accusé lança une pierre qui atteignit le défunt à la tête et le renversa dans le fleuve, où il s'est noyé. Un jeune homme nommé O'Sullivan, qui était à ce moment sur le wharf, a témoigné l'exactitude de cette déposition.

—Un nommé Geo. Fowler a été assassiné vendredi dernier dans les environs de Carrollton. Le meurtre a été commis avec une hachette que l'on dit appartenir à B. Renfrow. Un individu de ce nom a été arrêté le jour suivant à Lafayette.

—Andrew Kennedy a été arrêté hier dans la 1ère Municipalité, sous l'accusation d'avoir volé une caisse de citrons à bord d'un navire.

—Chas Dewitt et Jones ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir attaqué dimanche soir, à l'encoignure des rues Bassin et St-Louis, et de lui avoir volé une montre en or évaluée à $100.

—Michel Casey a été arrêté hier dans la 1re municipalité, sous l'accusation d'avoir résisté au député constable Gibbons qui faisait une saisie conformément à la loi.—L'affaire n'a pas encore été examinée.

Le recorder Genois a envoyé hier devant la 1re Cour de District un nommé Louis Reveil accusé d'avoir fait résistance à un officier de police dans l'exercice de ses devoirs.

ROGNURES DU CORSAIRE.

On parle toujours de l'amour-propre des acteurs et de la vanité des femmes, qui se croient au-dessus de tout ce que renferme le monde, eh bien! tout cela n'est rien auprès de la satisfaction qu'éprouve M. X.... en voyant jouer ses pièces. Il pousse ce plaisir si loin que Molière, Regard et Beaumarchais ne viennent dans son opinion que bien loin derrière lui.

La semaine dernière on jouait une de ses pièces. Tout à coup le public siffle. M. X.... entend le bruit:

—Qu'est-ce que c'est? demande-t-il courroucé.
—Mais on siffle la scène de tel acteur!
—Le maladroit! qu'ajoute-t-il donc à son rôle! reprit l'auteur sans se décontenancer.

B...., le peintre que tout le monde connaît par ses magnifiques illustrations de livres et ses charmants tableaux, est l'homme de France qui fait le mieux les mauvais compliments. Il se promenait le jour de la réouverture de l'Odéon, lorsqu'il rencontra un acteur en renom d'un théâtre du boulevart. Celui-ci avait l'air sérieux et ennuyé.

Eh bien, lui dit B...., comment cela va-t-il?
—Je ne sais pas reprit l'artiste, je m'ennuie.
—Ah! pour cela, reprit B...., c'est justice, car il y a si longtemps que tu ennuies le public, que tu te devais de rentrer un peu en toi-même.

M. de L....se trouvait dernièrement dans une petite réunion de membres de l'ex-Constituante.

Pendant la soirée, il s'approcha d'un groupe de dames dont la conversation paraissait très animée.

—Tenez, monsieur, dit Mme de C...., justement nous parlions de vous!
—Vraiment? fit le célèbre membre de feu le gouvernement provisoire, je suis bien tombé!
—C'est ce que nous disions, répondit M me de C....

Nous nous promenions dimanche dernier aux Champs-Elysées, lorsque nous aperçûmes, venant à nous, une femme charmante, adorablement mise, et tenant par un ruban bleu un microscopique épagneul. Près de nous marchait brusquement un provincial fraîchement débarqué ou un collégien en vacances, ébloui par la beauté de la dame, notre étourdi posa son pied (et il était large) sur le malheureux toutou qui, à moitié mort, se mit à pousser les cris épouvantables.

—Butor! s'écria la dame, ne pourriez vous pas faire attention; vous venez d'écraser ma pauvre Mirza!

—Mon Dieu! madame, reprit le jeune homme balbutiant et déconcerté.... je le remplacerai.

—Vous!.... et, en disant cela, elle le toisa en levant les épaules.... Vous ne manquez pas le présomption!

L'autre jour, M. B...., l'un de nos joyeux gastronomes de lettres, après un bon dîner au café Anglais, s'est fait monter dans un mylord.

—Où allons-nous, notre bourgeois? demanda le cocher.

—Qu'est-ce que ça te fait, maraud! lui répondit le Sidène en colère; tu es bien curieux! est-ce que j'ai des comptes à rendre à un drôle de ton espèce!....

Au milieu des hurr.. et des applaudissements qui accueillaient les interminables discours des orateurs pacifiques, au dernier Congrès de la Paix, un brave provincial, amené là par la curiosité du spectacle, se contentait de crier de toute la force de ses poumons: "*La paix! la paix!*"

—Mais ces messieurs la veulent comme vous, la paix; que demandez vous ainsi? lui dit un auditeur naïf.

—Pa bleu! je demande qu'ils nous *flanquent* la paix avec leurs balivernes! répondit le provincial.

Il existe à R...., un vieillard qui a acquis une fortune considérable en prêtant de l'argent à un taux un peu plus élevé que la loi ne l'autorise. Cet honnête industriel se trouvant impliqué dans une affaire d'usure qui devait infailliblement le mener en cour d'assises, résolut d'en finir avec la vie.

A cet effet, il acheta une corde neuve, la noua fortement au plafond et se lança dans l'éternité.

Heureusement ou malheureusement, le patient était près de la porte, et comme il gigotait beaucoup pendant sa pendaison, ses pieds frappant sur le bois, éveillèrent l'attention d'un voisin qui força l'entrée et coupa le lien fatal. L'asphyxie n'était pas complète et le vieillard revint à lui; mais apercevant à terre la corde fraîchement coupée,

—Imbécile, dit-il à son voisin, couper une corde neuve! Ne pouvais tu pas la dénouer.

Harpagon eut-il mieux fait.

G.... a reçu dernièrement la croix, et il en est si fier, qu'il porte un ruban de plusieurs kilomètres de long.

L'autre jour, C.... le mena chez une jeune et jolie dame.

—Je vous présente, dit-il, mon ami G...., chevalier de la Légion-d'Honneur....

—Ça se voit, mon cher, répondit la jeune dame en s'inclinant.

FEUILLETON.

SUITE DES
Mémoires d'Outre-Tombe.

Exhumation des restes de Louis XVI.—Première 21 janvier à Saint Denis.

Le 30 décembre de l'année 1814, les chambres législatives furent ajournées au 1er mai 1815, comme si on les eût convoquées pour l'assemblée du Champ-de-Mai de Bonaparte. Le 18 janvier furent exhumés les restes de Marie-Antoinette et de Louis XVI. J'assistai à cette exhumation dans le cimetière où Fontaine et Percier ont élevé depuis, à la pieuse voix de madame la Dauphine, et à l'oraison d'une église expiatoire de Romin, le monument peut être le plus remarquable de l'architecture. Ce cœur, formé d'un enchainement de tombeaux, saisit l'imagination et le remplit de tristesse. Dans le livre IV de ces *Mémoires*, j'ai parlé des exhumations de 1815: au milieu des ossemens, je reconnus la tête de la reine par le sourire que cette tête m'avait adressé à Versailles.

Le 21 janvier on posa la première pierre des bases de la statue qui devait être élevée sur la place Louis XV, et qui ne l'a jamais été. J'écrivis la pompe funèbre du 21 janvier; je disais: "Ces religieux, qui viennent avec celui l'homme au devant de la chasse de saint Louis, ne recevront point le descendant du saint roi. "*Dans ces demeures souterraines ou dormaient "ces rois et ces princes anéantis, Louis XVI "se trouvera seul*!.... Comment tant de morts se sont-ils levés? Pourquoi Saint Denis est-il désert? Demandons plutôt pourquoi son toit est rétabli, pourquoi son autel est debout? Quelle main a reconstruit la voûte de ces caveaux, et répare ces tombeaux vides! La main de ce même homme qui était assis sur le trône des Bourbons. O Providence! il croyait préparer des tombeaux à sa race et il ne faisait que bâtir le tombeau de Louis XVI."

J'ai désiré assez longtemps que l'image de Louis XVI fut placée dans le lieu même où le martyr répandit son sang; je ne serais pas de cet avis. Il faut louer les Bourbons d'avoir, dès le premier moment de leur retour, songé à Louis XVI; ils devaient toucher leur front avec ses cendres, avant de mettre sa couronne sur leur tête. Maintenant je crois qu'ils n'auraient pas dû aller plus loin. Ce ne fut pas à Paris, comme à Londres, une commission qui jugea le monarque, ce fut la Convention entière; de là le reproche annuel qu'une cérémonie funèbre répétée semblait faire à la nation, en apparence représentée par une assemblée complète. Tous les peuples ont fixé des anniversaires à la célébration de leurs triomphes, de leurs désordres ou de leurs malheurs, car tous ont également voulu garder la mémoire des uns et des autres: nous avons eu des solennités pour les barricades, des chants pour la Saint-Barthélemy, des fêtes pour la mort de Capet, mais n'est-il pas remarquable que la loi est impuissante à créer des jours de souvenir, tandis que la religion a fait vivre d'âge en âge le saint le plus obscur! Si les jeunes et les prières instituées pour le sacrifice de Charles Ier durent encore, c'est qu'en Angleterre l'Etat unit la suprématie religieuse à la suprématie politique, et qu'en vertu de cette suprématie le 30 janvier 1649 est devenu jour *férié*. En France, il n'en est pas de la sorte: Rome seule a le droit de commander en religion; dès lors, qu'est-ce qu'une ordonnance qu'un prince publie, un décret qu'une assemblée politique promulgue, si un autre prince, une autre assemblée, ont le droit de les effacer? Je pense donc aujourd'hui que le symbole d'une tête qui peut être abolie, que le témoignage d'une catastrophe tragique non consacré par le culte, n'est pas convenablement placé sur le chemin de la foule allant insouciante et distraite à ses plaisirs. Par le temps actuel, il serait à craindre qu'un monument élevé dans le but d'imprimer l'effroi des excès populaires donnât le désir de les imiter: le mal tente plus que le bien; en voulant perpétuer la douleur, on ne fait souvent que perpétuer l'exemple. Les siècles n'adoptent point les legs de deuil, ils ont assez de sujet présent de pleurer sans se charger de verser encore des larmes héréditaires.

En voyant le catafalque qui partait du cimetière de Desluzeau, chargé des restes de la reine et du roi, je ne sentis tout saisi; je suivais des yeux avec un pressentiment funeste. Enfin Louis XVI reprit sa couche à Saint-Denis; Louis XVIII, de son côté, dormit au Louvre; les deux frères commençaient ensemble une autre ère de rois et de spectres légitimes; vaine restauration du trône et de la tombe dont le temps a déjà balayé la double poussière.

Puisque j'ai parlé de ces cérémonies funèbres qui si souvent se répétèrent, je vous dirai le cauchemar dont j'étais oppressé quand, la cérémonie finie, je me promenais le soir dans la basilique à demi-détendue. Que je songeasse à la vanité des grandeurs humaines parmi ces tombeaux dévastés, cela va de suite: morale vulgaire qui sortait du spectacle même; mais mon esprit ne s'arrêtait pas là, je perçais jusqu'à la nature de l'homme. Tout est-il vide et absence dans la région des sépulcres? N'y a-t-il rien dans ce rien? N'est-il point d'existences de néant, des pensées de poussière? Ces ossemens n'ont-ils point des modes de vie qu'on ignore? Qui sait les passions, les plaisirs, les embrassemens de ces morts? Les choses qu'ils ont rêvées, crues, attendues, sont-elles comme eux des idéalités, engouffrées pêle-mêle avec eux? Songes, avenirs, joies, douleurs, libertés et esclavages, puissances et faiblesses, crimes et vertus, honneurs et infamies, richesses et misères, talens, génies, intelligences, gloires, illusions, amours, êtes-vous des perceptions d'un moment, perceptions passées avec les crânes détruits dans lesquels elles s'engendrèrent, avec le sein anéanti où jadis battit un cœur? Dans votre éternel silence, ô tombeaux, si vous êtes des tombeaux, n'entend-on qu'un rire moqueur et éternel? Ce rire est-il le Dieu, la seule réalité dérisoire, qui survivra à l'imposture de cet univers? Fermons les yeux; remplissons l'abîme désespéré de la vie par ces grandes et mystérieuses paroles du martyr: "Je suis chrétien."

L'Ile d'Elbe.

Bonaparte avait refusé de s'embarquer sur un vaisseau français; ce fut l'*Undaunted* qui le transporta au port de son premier exil; il n'était pas sans inquiétude sur la manière dont il serait reçu: la garnison française lui remettrait-elle le territoire qu'elle gardait? Des insulaires italiens, les uns voulaient appeler les Anglais, les autres demeurer libres de tout maître; le drapeau tricolore et le drapeau blanc flottaient sur quelques caps rapprochés les uns des autres. Tout s'arrangea néanmoins. Joseph-Philippe Arrighi, vicaire général, publia un mandement: "La divine Providence, disait la pieuse injonction, a voulu que nous fussions à l'avenir les sujets de Napoléon-le-Grand. L'île d'Elbe, élevée à un honneur aussi sublime, reçoit dans son sein l'oint du Seigneur. Nous ordonnons qu'un *Te Deum* solennel soit chanté en actions de grâces, &c."

L'empereur avait écrit au général Dalesme, commandant de la garnison française, qu'il eût à faire connaître aux Elbois qu'il *avait fait choix* de leur île pour son séjour, en considération de la douceur de leurs mœurs et de leur climat. Il mit pied à terre à Porto-Ferrajo, au milieu du double salut de la frégate anglaise qui le portait et des batteries de la côte. De là, il fut conduit sous le dais de la paroisse à l'église par l'on chanta le *Te Deum*. Le bedeau, maître des cérémonies, était un homme court et gros qui ne pouvait pas joindre ses mains au tour de sa personne. Napoléon fut ensuite conduit à la mairie; son logement y était préparé.

On déploya le nouveau pavillon impérial, de fond blanc, traversé d'une bande rouge semée de trois abeilles d'or. Le trône, dressé à la hâte dans la salle des bals publics, était décoré de papier doré et de loques d'écarlate. Il forma sa maison: elle se composait de quatre chambellans, de trois officiers d'ordonnance et de deux fourriers du palais. Il déclara qu'il recevait les dames deux fois par semaine, à huit heures du soir. Il donna un bal. Il s'empara, pour y résider, du pavillon destiné au génie militaire. Bonaparte retrouvait sans cesse dans sa vie les deux sources dont elle était sortie, la démocratie et le pouvoir royal; sa puissance lui venait des masses citoyennes, son rang de son génie; aussi le voyez-vous passer sans effort de la place publique au trône, des rois et des reines qui se pressaient autour de lui à Erfort, aux boulangers et aux marchands d'huile qui dansaient dans sa grange à Porto-Ferrajo. Il avait du peuple parmi les princes, du prince parmi les peuples. A cinq heures du matin, en bas de soie et en souliers à boucles, il présidait ses maçons à l'île d'Elbe.

Etabli dans son empire, inépuisable en acier dès les jours de Virgile,

Insula inexhaustis chalybum generosa metallis

Bonaparte n'avait point oublié les outrages qu'il venait de traverser; il n'avait point renoncé à déchirer son suaire; mais il lui convenait de paraître enseveli, de faire à ce moment autour de son monument quelque apparition de fantôme. C'est pour cela, comme s'il n'eût pensé à autre chose, il s'empressa de descendre dans ses carrières de fer cristallisé et d'aimant; on l'eut pris pour l'ancien inspecteur des mines de ses ci-devants Etats. Il fit un traité de commerce avec la Toscane et se proposait d'en faire un autre avec Gênes. Vaille que vaille, il entreprit cinq ou six toises de grand chemin et traça l'emplacement de quatre grandes villes, de même que Didon dessina les limites de Carthage. Philosophe revenu des grandeurs humaines, il déclara qu'il voulait vivre désormais comme un juge de paix dans un comté d'Angleterre: et pourtant, en gravissant un morne qui domine Porto-Ferrajo, à la vue de la mer qui s'avançait de tous côtés au pied des falaises, ces mots lui échappèrent: "Diable! il faut l'avouer, mon île est très petite." Dans quelques heures il eut visité son domaine; il y voulut joindre un rocher appelé *Pianosa*. "L'Europe va m'accuser, dit-il en riant, d'avoir déjà fait une conquête." Les puissances alliées se réjouissaient de lui avoir laissé en dérision quatre cents soldats; il ne lui en fallait pas davantage pour les rappeler tous sous le drapeau.

La présence de Napoléon sur les côtes de l'Italie, qui avait vu commencer sa gloire et qui garde son souvenir, agitait tout. Murat était voisin; ses amis, des étrangers, abordaient secrètement ou publiquement à sa retraite; sa mère et sa sœur, la princesse Pauline, le visitèrent; on s'attendait à voir bientôt arriver Marie Louise et son fils. En effet parut une femme et un enfant: reçue en grand mystère, elle alla demeurer dans une villa retirée, au coin le plus écarté de l'île; sur le rivage d'Ogygie, Calypso parlait de son amour à Ulysse qui, au lieu de l'écouter, songeait à se défendre des prétendans. Après deux jours de repos, le cygne du Nord reprit la mer pour aborder aux myrtes de Baïa, emportant son petit dans sa yole blanche.

Si nous eussions été moins confians, il nous eût été facile de découvrir l'approche d'une catastrophe. Bonaparte était trop près de son berceau et de ses conquêtes; son île funèbre devait être pour tombe et entourée de plus de flots. On ne s'explique pas comment les alliés avaient imaginé de reléguer Napoléon sur les rochers où il devait faire l'apprentissage de l'exil, pouvant encore qu'à la vue des Apennins, qu'il sentait la poudre des champs de Montenotte, d'Arcole et de Marengo, qu'en découvrant Venise, Rome et Naples, ses trois belles esclaves, les tentations les plus irrésistibles ne s'empareraient pas de son cœur? Avait-on oublié qu'il avait remué la terre et qu'il avait partout des admirateurs et des obligés, les uns et les autres ses complices? Son ambition était déçue, non éteinte; l'infortune et la vengeance en ravivaient les flammes; quand le prince des ténèbres, du bord de l'univers créé, aperçut l'homme et le monde, il résolut de les perdre.

Avant d'éclater, le terrible captif se contint pendant quelques semaines. Auprès de l'immense *pharaon* public qu'il tenait, son génie négociait une fortune ou un royaume. Les Fouché, les Guérard d'Alfonche, pullulaient. Le grand acteur avait établi depuis longtemps le mélodrame à sa porte et l'avait réservé la haute scène, il s'amusait des visions vulgaires qui disparaissaient dans les trappes de son théâtre.

Le bonheur, attiré, dans la première année de la Restauration, à la cour de Philippe-le-Bel, trop [illegible], un sort que ses alliés, gratifiés et [illegible] au caractère fidèle aux Bourbons. Quant à l'Angleterre, [illegible] [illegible]. Sous l'habile arrangement de M. Ferrand, M. de Laval, de la correspondance, les courriers de la monarchie portaient les dépêches de l'empire. On ne se cachait plus; les caricatures annonçaient un retour souhaité: on voyait des aigles rentrer par les fenêtres du château des Tuileries, d'où sortaient par les portes un troupeau de dindons; le *Nain jaune* ou tel paraît de plumes de canes. Les avertissements venaient de toutes parts, on n'y voulait pas croire. Le gouvernement suisse s'était inutilement efforcé de prévenir le gouvernement du roi des menées de Joseph Bonaparte, retiré dans le pays de Vaud. Une femme arrivée de l'île d'Elbe contait les détails les plus circonstanciés de ce qui se passait à Porto-Ferrajo, et la police fit jeter cette femme en prison. Pour certain on croyait que Napoléon n'oserait rien tenter avant la dissolution du Congrès, et que, dans tous les cas, ses vues se tourneraient vers l'Italie. D'autres, plus avisés encore, faisaient des vœux pour que le *petit caporal*, l'ogre, le *prisonnier*, abordât les côtes de France; cela serait trop heureux, on en finirait d'un seul coup! M. Pozzo di Borgo déclarait à Vienne que le délinquant serait accroché à une branche d'arbre. Si l'on pouvait avoir certains papiers on y trouverait la preuve que dès 1814 une conspiration militaire était ourdie et marchait parallèlement avec la conspiration politique que le prince de Talleyrand conduisait à Vienne, à l'instigation de Fouché. Les amis de Napoléon lui écrivaient que s'il ne hâtait son retour il trouverait sa place prise aux Tuileries par le duc d'Orléans. Ils s'imaginaient que cette révélation servirait à précipiter le retour de l'empereur. Je crois convaincu de l'existence de ces menées, mais je crois aussi que la cause déterminante qui décida Bonaparte était tout simplement la nature de son génie.

La conspiration de Drouet d'Erlon et de Lefebvre-Desnouettes venait d'éclater. Quelques jours avant la levée de boucliers de ces généraux, je dinais chez M. le maréchal Soult, nommé ministre de la guerre le 3 décembre 1814; un niais racontait l'exil de Louis XVIII à Hartwell; le maréchal écoutait; à chaque circonstance il répondait par ces deux mots: "C'est historique."—On apportait les pantoufles de Sa Majesté.—"C'est historique!"—Le roi avalait, les jours maigres, trois œufs frais avant de commencer son diner.—"C'est historique." Cette réponse me frappa. Quand un gouvernement n'est pas solidement établi, tout homme dont la conscience ne compte pas devient, selon le plus ou le moins d'énergie de son caractère, un quart, une moitié, un trois quarts de conspirateur; il attend la décision de la fortune: les évènemens font plus de traîtres que les opinions.

CHATEAUBRIAND.
(*A continuer.*)

PAR J. B. BLACHE, Encanteur.

☞ L'attention des acheteurs est appelée à la vente de marchandises sèches qui sera continuée aujourd'hui 11 du courant, à 10 heures, au magasin de Mme Macé, encoignure des rues Chartres et Douane.

☞ Nous appelons l'attention des marchands à la grande vente de marchandises sèches qui aura lieu ce matin, à 10 heures, au magasin d'encan de F. H. Petitpain, No 8, rue du Canal.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Mercredi soir, 10 octobre 1849.

Le marché au coton a été peu actif aujourd'hui; 600 balles seulement ont changé de mains.

Il s'est fait peu de ventes en sucre et mélasse.

Le marché à la farine est plat, mais les prix sont à peu près les mêmes. Le maïs est rare et quelques lots valent 58 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas varié.

Le whiskey vaut 21 cts le gallon en gros et 25 cts en lots de détail.

Le change est le même.

Il ne s'est rien fait en fret.

Destructeur Magique de Wilson, pour les Rats et Ravets.

CETTE préparation est la meilleure qui ait été découverte jusqu'à ce jour pour la destruction des Rats et des Ravets. L'utilité de cette composition est maintenant bien reconnue, et toutes les personnes qui en ont fait usage s'expriment avec satisfaction sur son efficacité. Plus de 1000 boîtes ont été vendues depuis peu de temps.

DEFIEZ VOUS DES CONTRE-FAÇONS.

☞ Prix 50 cents la boîte ou 6 boîtes pour $2. 50. Seuls agents

J. WRIGHT & Co,
10oct—1y 151, rue de Chartres

Demande d'emploi.

UN homme marié, âgé de 33 ans, excellent teneur de livres, parlant et écrivant parfaitement les langues Française, Anglaise et Allemande désire trouver une place de teneur de livres ou tout autre emploi dans une maison de commerce. On donnera les meilleures informations. S'adresser par la poste à L. P. 11oct

SEL—1500 sacs sel des Iles Turques, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
11oct 68, rue des Magasins

EN déchargement du navire Merchant, de Bordeaux—
500 caisses vin rouge, St-Julien.
9 balles bouchons diverses qualités, à vendre par
V. & E. MAIGNAN,
11 oct 87, rue St-Louis

VIN ROUGE DE MARSEILLE—75 barriques vin rouge, en route de Marseille, par la barque Apthorp, à vendre par P. LONGIS,
11 oct 116, rue Royale.

IMITATION MADERE—104 barils imitation madère, en route de Marseille, par la barque Apthorp, à vendre par P. LONGIS,
11 oct 116, rue Royale.

MUSCAT—130 caisses muscat, bonne qualité, en route de Marseille, par la barque Apthorp, à vendre par P. LONGIS,
11 oct 116, rue Royale.

BOUTEILLES VIDES—30 paniers bouteilles, en route de Marseille, par la barque Apthorp, à vendre par P. LONGIS,
11 oct 116, rue Royale.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Ohio, Fliz, pr Brazos Santiago.
Navire Medford, Osgood, Deucit, pr New York.
Barque Almas, Coste, pr Mattora.
Brick P. Soule, Smith, pr la Havane.
Washington, Grdner, pr Boston
Bolina, Vigdore, pr Cork.

—ARRIVES.—

Goelette Alice, Miner, de Pensacola.

—STEAMERS.—

Princess, Fairchild, de Bayou Sara.
Houma, Fawsett, de Field's Mills.
F M Streck, Wilson, de Donaldsonville.
Ivanhoe, Cochran, de St Louis.

—MEMORANDA.—

Le steamer Ivanhoe, parti de St Louis le 2 courant, rapporte que les steamers Andrew Jackson, Grand Turk, Constitution, Bunker Hill No 3 et Aberdeen, étaient en chargement pour la Nouvelle Orléans.

LIGNE DE CUNARD.

(ANGLETERRE.)

Niagara, pour Boston .... le 22 Septembre
Caledonia, pour New York ..... le 6 Octobre
(AMERICA.)
Niagara, de Boston .... le 24 Octobre
Caledonia, de New York .... le 31 Octobre

☞ Le navire TRENTON, capitaine Baux, de La Rochelle, est en déchargement vis à vis de la rue du Quartier. Les consignataires sont priés de lever leur permis de douane, autrement leurs marchandises seront envoyées à leurs frais et risques aux magasins de la douane.

TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
10oct 99, rue de la Douane.

☞ AVIS. Le navire MERCHANT, capt. Sorys, de Bordeaux, commencera à décharger son fret demain, vis à vis du Quartier, 1re Municipalité. Les marchandises dont les entrées n'auront pas été faites sous cinq jours, seront, après cette époque, envoyées dans les magasins de la douane.

J. LAUVEAU,
9oct 14, rue Toulouse

Magnifiques Pianos d'Erard à vendre.

REÇU par l'Ontario, deux pianos droits, cordes obliques, d'Erard. Ces instruments sont choisis à Paris par une personne compétente et offrent toutes les garanties désirables. A vendre par

J. B. CORDEAUD, rue St Pierre, 85.
Prix modérés. 11 oct—8

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BERNARD TURPIN a transporté son magasin d'encan au No 20, rue de la Vieille-Levée.
11oct

HUILE D'OLIVE. 77 paniers de 12 bouteilles huile d'olive, bonne qualité, [illegible] 24 1/2 do do, Marque Rocca Cassa, importés par Forces, de Marseille, à vendre à bon marché pour clore la consignation du navire les Quatre Sœurs, par
11oct P. LONGIS, 116, rue Royale.

ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION

71, rue Commune, vis-à-vis la Compagnie Mutuelle du Soleil.

CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques maritimes et des fleuves, au plus bas taux. Cette Compagnie a ses fondés sécurités habituelles données par les Compagnies mutuelles, un capital en caisse de cent mille piastres. Les bénéfices sont répartis entre les actionnaires et les assurés.

Références

Maunsel White & Co. | J. Corning & Co.
Leverich & Co. | Geo. Foster & Co.
Martin & Pleasants | Fairchild, Lawrence & Co.
Bell & Stebbins | R. C. Cammack.
W. H. Dudley | Aaron Cohen.
Samuel Kohn, président | Bernard Fabon
de la banque du canal.

10 oct—1m JAMES H. SUYDAM, Agent.

BANQUE DE CITE

ON DEMANDE à acheter une Action de cette Institution. Les applications devront être adressées à
R. J. PALFREY,
19oct Courtier.

DEMANDE D'UNE NOURRICE

ON désire trouver une nourrice pour un enfant d'un mois. [illegible] N. B. [illegible]
10 oct ☞

VENTE AU GRAND RABAIS,

Pour cause de départ.

A. VORGLE, 93, rue de Chartres, vient de recevoir de France un bel ASSORTIMENT de marchandises, à vendre au prix coûtant [illegible].

[illegible]

AVENDRE [illegible] A. BOURGEOIS [illegible] F. CERSY [illegible] 23, Passage de la Bourse.

Mme. MAUGEY,

ACCOUCHEUSE DE PARIS ET DE LA N.-ORLEANS.

Encoignure Bourbon et Ste Anne,

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient d'ouvrir [illegible] pour recevoir les personnes qui voudront faire leurs couches chez elle. Le remède [illegible] obtenus par Mme Maugey [illegible] de maladies spéciales aux femmes [illegible].

AVIS—La procuration que j'avais donnée à mon frère Charles Lambert, par acte passé par F. Guyol, notaire [illegible], est révoquée [illegible].

X. LAMBERT,
10 oct—2 62, rue des Magasins.

A LOUER—Deux appartemens garnis, [illegible] et une chambre à coucher pour [illegible]. S'adresser No 18, rue Conti, entre Chartres et la Levée. 10 oct—3

ATTENTION.

A VENDRE—Une superbe VACHERIE composée de vingt-trois vaches de choix toutes laitières, avec la clientelle [illegible] deux charrettes à lait toutes montées [illegible].

[illegible] 10 oct—6

SUCRE—100 barils de sucre écrasé en poudre et raffiné, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
10 oct 68, rue des Magasins

CIGARES DE LA HAVANE—125,000 des meilleures manufactures, en magasin et à vendre par J. N. BICULFI & Co,
10 oct 17 rue Commune

Changement de domicile.

M. P. LONGIS transferera ses magasins et son bureau, 47, rue Vieille Levée, le 1er novembre prochain. 10 oct

GENIEVRE de Hollande—5 pipes aigle imperial à bord du steamboat, à vendre par
E. J. HART & Co,
10oct 79 rue Tchoupitoulas

VIN DE PORTO du chargement du Long Island arrivé dans le port en 1847—2000 gallons en pipes, demi-pipes, quarts et bouteilles, à vendre par
E. J. HART & Co,
10 oct 79 rue Tchoupitoulas

BEURRE et fromage de Goshen, à vendre par
E. J. HART & Co,
10 oct 79, Tchoupitoulas

CIMENT—[illegible] barils Newark et Rosendale, 1000 do Nelson & Brown, en déchargement des navires Lehigh, Peter Hattrick, May Flower et Columbiana, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
10oct 96, rue des Magasins

BRIQUES A FEU—7,000 briques à feu anglaises en déchargement du navire Mary Ward, à vendre à bas prix sur la Levée, par
HAYMAN & HOLDEN,
10oct 96, rue des Magasins

BRIQUES ANGLAISES—150,000 et 20,000 de Pensacola, en magasin, et à vendre par
HAYMEN & HOLDEN,
10oct 96, rue des Magasins

PLATRE—1,500 barils de Wotherspoons, Newark et Rosendale et Coggins, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
10oct 96, rue des Magasins

EN débarquement du navire Trenton, de La Rochelle,
50 caisses sardines de 50 1/2 boîtes chaque.
10 do do 24 1/2 do do
10 demi pipes eau de vie, A. Seignette.
10 quarts do do do
10 huitièmes do do do
10 demi do do St-Charles
15 quarts do do do
15 huitièmes do do do
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
10oct 17 & 19, rue St-Louis

FERNANDO DE FUENTES & Co. ont transporté leurs magasins du No 92, rue Commune, au No. 22, Vieille Levée. 10 oct

VENANT d'arriver par le navire Merchant de Bordeaux,
40 barriques vin rouge de Bordeaux,
10 caisses sardines en demi boîtes,
1 caisse champignons,
10 quarts pipes cognac J. J. Rousse,
10 caisses cerises à l'eau-de-vie,
2 do peaux de veaux, 10 douzaines chaque,
A vendre par FERNANDO DE FUENTES & CO.,
10 oct 22, Vieille Levée.

EN MAGASIN—14 barriques vin rouge vieux Cantenac,
10 demi barriques vin rouge vieux Cantenac,
220 barils vieux vin blanc supérieur,
6 barriques vin rouge Medoc,
15 barils très vieux cognac, J. & J. Prom & Co,
10 do vinaigre de vin blanc supérieur,
1,500 caisses vin rouge St-Julien,
40 paniers guignolet d'Angers,
15 demi do do do
A vendre par FERNANDO DE FUENTES & CO.,
10 oct 22, Vieille Levée.

CIRE D'ABEILLE—5 balles cire blanche d'abeilles, de la Havane, en magasin et à vendre par
FERNANDO DE FUENTES & CO.,
10 oct 22, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE.—Comprenant un grand assortiment de cigares de la Havane, Regalias, Millares, Prensadas, Cazadores, Panetelas, Imperiales, des meilleures manufactures de la Havane, à vendre par
FERNANDO DE FUENTES & CO.,
10 oct 22, Vieille Levée.

PAPIER FRANCAIS—4 caisses papier record français, 500 rames do pour manufacture de cigarettes, 20 rames papier couleurs assorties, en magasin et à vendre par
FERNANDO DE FUENTES & CO.,
10 oct 22, Vieille Levée.

MADERE ET BURGUNDY PORT—100 barils à vendre par AUGUSTE MOLIER

P. & E. REILLY,
Encoignure Royale et Canal,

VIENNENT d'ouvrir leur assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, reçues par le Thomas Wright et l'Ohio, consistant en partie de:
Indiennes françaises demi-deuil,
do do deuil et demi-deuil;
do do dessins choisis pour enfans;
do à meubles, fonds chamois et rouges;
Damas coton, laine et coton et laine et soie, pour rideaux;
Mousselines de laine unies et fantaisie;
Cachemire do do do
Bataviennes brochées;
Mousselines de laine noire, double et simple largeur
Gros de Naples et Poult de soie glacés;
Lévantines glacées;
Alpagas do et unies,
Soieries noires cuites, unies et façonnées;
Palatine à l'Exilée, soierie Alcyonne (genre nouv)
500 pièces rubans de velours toutes nuances 5 largeurs graduelles;
500 do do do noir 7 do
Cols et manchettes, application sur valenciennes.
Crêpe de Chine 6/4 noir et gris pour robes.
Châles crêpe de Chine noirs unis et couleur.
Alpaccas, bombazines, Barpour 5/4 &c., &c.
Cotonnades petits carreaux et cachemires pur, pour enfants.
Tweeds, casimirs, &c.
Courte-pointes, très riches, 10, 11, 12, 13 et 14/4.
Couvertures de Bath do françaises;
Tapis laine douce, 10 et 12 1/4 de large;
Assortiment le plus complet de bas, en coton, de laine, de soie;
Assortiment le plus complet de bas d'enfant, en laine à carreaux;
Damas riches, 9, et 10/4, pur fil pour nappes.
Serviettes damassées 5/8 3/4 et 4/4.
Toile et coton à drap 10/11 et 12/4.
Toiles d'Irlande entièrement garanties. Nous avons encore en mains quelques châles cachemire, fonds blanc, bleu, noir et vert, que nous vendrons au prix coûtant d'importation. 9 oct

Changement de Domicile.

LE soussigné informe le public qu'il a fermé son magasin No 22, rue de Chartres, dernièrement occupé par lui, et qu'il a transporté son établissement sur la rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine, dont il fera l'ouverture jeudi prochain, 11 courant. Son stock est considérable et du premier choix.
8 oct D. H. HOLMES

Ouverture Renvoyée.

L'OUVERTURE du nouveau Magasin situé rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine, a été renvoyée à lundi prochain, 15 courant.
10oct D. H. HOLMES

AVIS. Les planteurs qui nous ont donné des ordres pour des HABILLEMENTS DE NEGRES sont avertis que nous avons ces articles de notre manufacture, et qu'ils sont en ce moment dans notre magasin prêts à être livrés.
THOMAS C. PAYAN & Co,
9 oct 10 rue du Canal

Demande d'Emploi.

UN bon teneur de livres, parlant français, anglais et allemand, désire trouver un emploi dans une maison de commission ou dans une maison de gros. Les meilleures informations seront données. S'adresser par lettre à R. A. par la poste.
9oct—3f.

$10 de Récompense.

IL a été perdu ou volé hier soir vers les six heures, au jardin Tivoli, une épingle en diamant, montée sur or. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la rapportera chez le soussigné, No. 6, rue de Chartres. GIQUEL.
9 oct

Cognac—Cognac.

EN débarquement du navire Merchant, de Bordeaux—
16 demi pipes Cognac, 4me preuve, Pinet, Castillon & Co.
50 quarts de pipes Cognac, 4me preuve, Pinet, Castillon & Co.
En débarquement de J. Hystein & Walker, de Bordeaux—
11 quarts pipes Cognac pale
25 caisses liqueurs assorties
25 do absinthe
25 do abricots
En débarquement du navire Trenton, de La Rochelle—
30 demi pipes eau-de-vie brandy A. Moreau
20 quarts do do do
5 demi pipes brandy, 4me preuve, the celebrated brand United Proprietors, La Rochelle
10 quarts pipes brandy 4me preuve, the celebrated brand United Proprietors La Rochelle.
en bouteilles de pipes brandy 4e preuve, dito
16 quarts de pipes brandy 3me preuve, dito
A vendre par THOMAS PINET & Co,
9 oct 12 rue Royale

Marchandises francaises en gros.

EN débarquement du navire Thomas Wright, du Havre, à vendre par les soussignés—
Indiennes françaises nouveautés
do do pour demi-deuil et deuil,
Barèges unis, imprimés et façonnés,
Mousselines de laine unies et imprimées,
Alpaccas, paramatas et bombazines [illegible],
Mérinos français couleurs assortis,
Toiles [illegible] gros et autres,
do en noir, bleu et rouge,
[illegible]
[illegible]
Bas [illegible] en coton et soie,
[illegible] Et [illegible] ombrelles
[illegible]
[illegible]
Bretelles en [illegible]
[illegible]
Boutons pour la lèvre et autres
Boucles dorées, à têtes et autres
Portefeuilles et articles de fantaisie et une grande variété d'autres articles français.
Aussi en magasin et recevant un bel assortiment de marchandises anglaises, [illegible] américaines, cotons blancs et écrus, fixe [illegible], cotonnades, [illegible] à vendre [illegible].
LEGENE & FROIS,
9 oct No. 11 rue du Canal

G. W. DUNBAR.
MAGASIN DE CHAUSSURES,
EN GROS,
No. 30, Rue de la Douane.
Nouvelle-Orléans.

AVIS est par le présent donné que les affaires de la société A. & J. Dennistoun & Co seront conduites comme par le passé, tous les pleins pouvoirs en faveur du soussigné ayant été déposés à cet effet au bureau de M. H. B. Cenas, notaire public. W. P. HILL.
8sept—1f

CIMENT—500 barils ciment hydraulique de Newark & Rosendale et Nelson & Brown, en débarquement et à vendre par
BLOIS & FORTIER,
9oct 91, rue des Magasins

PLATRE DE PARIS—500 barils plâtre calciné de différentes marques et à vendre par
BLOIS & FORTIER
9oct 91, rue des Magasins

CHAUX DE THOMASTON—650 barils chaux de Thomaston, de Meadow Rock, en débarquement et à vendre par BLOIS & FORTIER,
9oct 91, rue des Magasins

CHAUX A SUCRE—150 barils chaux de marbre en très bon ordre, à vendre par
BLOIS & FORTIER,
9oct 91, rue des Magasins

BRIQUES A FEU DE PENSACOLE—20,000 briques à feu de Pensacole, à vendre par
BLOIS & FORTIER,
9oct 91, rue des Magasins

BRIQUES A FEU ANGLAISES—40,000 briques à feu, à vendre par BLOIS & FORTIER,
9oct 91, rue des Magasins

CHAUX DE STE GENEVIEVE—375 barils chaux de Ste Geneviève, article supérieur pour la fabrication du sucre, à vendre par
BLOIS & FORTIER,
9oct 91, rue des Magasins

EN débarquement des navires Merchant et Stralen et Wetcker, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné, les articles suivans, ayant droit au drawback,
61 barriques vin rouge Montferrand, St Julien et Haut Brion.
574 caisses vin rouge St Julien et St Estèphe.
61 quarts eau de vie, 4e preuve, de la marque Aug Navarrens
100 paniers anisette surfine, de la marque Champion AUG MOLIER,
9oct 90, rue St Louis

EN débarquement du navire Merchant, de Bordeaux—
5 demi pipes eau-de-vie Castillon 1825.
10 quarts do do do do
20 caisses sardines de 50 1/2 boîtes chaque.
50 do do 24 1/2 do do
10 do do 100 1/4 do do
25 do do 60 1/4 do do
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
9 oct 17 & 19, rue St-Louis

COGNAC—140 pipes cognac Barteau Charruyer, en déchargement du navire Trenton, de la Rochelle, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
9 oct 34, Vieille Levée.

VIN—40 barriques vin en déchargement du navire Merchant de Bordeaux, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
9 oct 34, Vieille Levée.

PRUNES—40 barriques de 48 pobans chaque, en déchargement du navire Merchant, de Bordeaux, et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
9 oct 34, Vieille Levée.

CERISES A L'EAU DE VIE—110 caisses nouvelle récolte en déchargement du navire Merchant, de Bordeaux, et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
9 oct 34, Vieille Levée.

CHANGE sur Saint-Louis, à vue, à vendre par
DOMINIQUE LANATA,
9 oct 9 et 10 rue Jefferson

CASQUETTES POUR ENFANS—40 douzaines casquettes de drap pour enfans, à vendre par
DOMINIQUE LANATA,
9 oct 9 et 10 rue Jefferson

CHEMISES DE FLANELLE—10 douzaines chemises françaises, première qualité, en magasin et à vendre par DOMINIQUE LANATA,
9 oct 9 et 10 rue Jefferson

EN débarquement du navire Merchant, de Bordeaux—Le soussigné offre à vendre—6 futailles huile en pichets; 30 caisses de 100 demi boîtes sardines à l'huile, première qualité; 95 barriques vin rouge bon ordinaire; 100 demi barriques vin blanc.
DOMINIQUE LANATA,
9 oct 9 et 10 rue Jefferson

EN débarquement du navire Merchant, capitaine Gregg, de Bordeaux—
44 barriques vin rouge bon ordinaire.
20 do vin blanc.
20 caisses de 12 bout. vin rouge St-Julien 1844.
47 do 12 do blanc Haut Sauterne.
6 demi pipes eau de vie de Cognac 4e preuve.
6 quarts do do do 4e do.
A vendre par B. TALAMON,
9 oct 181 rue Royale

Graines de Jardinage de cette année.

Le soussigné a reçu une caisse de ces graines du célèbre David Landreth de Philadelphie; il les vendra au prix du producteur; il y en a de 28 espèces différentes.
H. BONNABEL,
9 oct Encoig. Natchez et Tchoupitoulas.

NOUVELLEMENT reçu par le navire Merchant venant de Bordeaux:
Sardines de la nouvelle pêche, en boîtes, demi-boîtes et quarts de boîtes.
Conserves alimentaires.
Champagne, cèpes, truffes et petits pois, nouvelle récolte.
75 douzaines pots de moutarde assortie.
75 do do do do fine, aux herbes, do
10 caisses eau de noix.

Vins en barriques pour Familles:
10 barriques vins [illegible].
10 fromages Roquefort.
Pâtés assortis truffés, de toutes grandeurs.
A vendre par J. PIGNE,
8oct encoignure Royale et St-Pierre

DARD, Medecin Vétérinaire,
Successeur de M. Delhu,

A l'honneur de prévenir le public de la Nouvelle-Orléans et des environs, qu'il continue de soigner les animaux domestiques et à tenir son écurie de la rue St Louis; les personnes qui voudront lui parler le trouveront soit chez M. Laborde, encoignure St-Louis et Bourbon ou chez M. Mouton, encoignure Toulouse et Dauphine.
5 sept—3m

15 BALLES couvertures [illegible] à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
10 oct—6f 99 rue de la Douane

ELECTIONS DU CINQ NOVEMBRE.

CANDIDATS.

POUR SHERIF
JAMES P. FRERET.
JOHN L. LEWIS, Shérif actuel

POUR CORONER
ROBERT SPEDDEN (Coroner actuel)
THEODORE J. WILKINSON.

POUR JUGES DE PAIX ET CONSTABLES:

TROISIEME COUR
Juge—RICHARD RICHARDSON
C. B. BEVERLEY, juge actuel
PAUL PECQUET
Constable—VICTOR SERE

QUATRIEME COUR
Juge—ALEXANDRE DEBRIS, juge actuel
FRANÇOIS CALONGNE
Constable—FRANCIS MOUNEY
GUSTAVE MEYNIER
J. ULYSSE CHEVALLIE
PAUL EMILE CROZAT
J. BARNES

CINQUIEME COUR
Constable—MIGUEL HERNANDEZ

POUR GREFFIERS:

PREMIERE COUR DISTRICT
ALFRED ROUSSEAU, greffier actuel
WILLIAM A. NOTT

DEUXIEME COUR DE DISTRICT
TH. C. POOLE, greffier actuel
EMILE WILTZ

TROISIEME COUR
W. P. REDIKCK, greffier actuel
CHEVALIER JUMONVILLE

QUATRIEME COUR DE DISTRICT
THOMAS GILLMORE, greffier actuel
JOHN B. LEEFE
ALEXANDRE CUVILLIER
J. B. F. MAXENT
JAMES A. HOPKINS
GEO. W. HARBY

CINQUIEME COUR DE DISTRICT
PROSPER LEBLANC, greffier actuel
CHARLES CUVELLIER
GEORGE A. FOSDICK

POUR COLLECTEURS DE TAXES

Troisième District Représentatif. Canal Julia, Levee et Coteau de la Metairie
A. W. SCATES, collecteur actuel

Quatrième District Représentatif de la rue du Canal à la rue St Louis
THOMAS McKEON, collecteur actuel
JAMES LILLY
CHS. V. HUETURISE

Cinquième District Représentatif. St Louis, Levée St Philippe et le Lac
J. B. DIONIS, collecteur actuel
DENIS FERNANDEZ
JULES VIENNE

Sixième District Représentatif de la rue St-Philippe à l'Esplanade
JOHN N. ELLIOT, collecteur actuel
LUCIEN VIGNAUD

MM les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer GASTON BERTUS comme candidat à la place d'assesseur du Quatrième District Représentatif.

MM. les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer ISAAC ALEXANDER SUARES, comme candidat pour assesseur du 5me District représentatif, compris depuis la rue St-Louis jusqu'à la rue St-Philippe et depuis la rue de la Levée jusqu'au fond de la ville, pour l'élection de novembre prochain.

Votans.

MM. les Editeurs

☞ Veuillez annoncer M. LOUIS LE CARPENTIER, comme candidat pour assesseur du 4me district représentatif, compris depuis la rue du Canal jusqu'à la rue St Louis, pour l'élection de novembre prochain.

Votans.

☞ Veuillez annoncer La. CHAUCHON, comme candidat à la place d'assesseur pour le 5me district représentatif à l'élection du 5 novembre prochain.

AVIS.

LE soussigné désirant se retirer du commerce de quincaillerie, a ce jour vendu son fonds à Victor David, et par un autre arrangement tous les billets et comptes qui me sont dus, ou que je dois, seront réglés par celui-ci.
8oct—6 JULES DAVID

Quincaillerie—Fer—Acier

LE soussigné, ayant repris les affaires de quincaillerie par l'achat qu'il a fait à Jules David de son fonds de marchandises ainsi que des comptes ou billets à recevoir et à payer, continuera le même genre d'affaires au même local, rue Vieille Levée, où il tiendra un assortiment de tous articles pour outils, marchandises de quincaillerie et ferronnerie de la saison. [illegible] maintenant en main, et recevra [illegible] un assortiment complet [illegible] des manufactures de la [illegible] ainsi que des articles de Paris et St Etienne et articles de fantaisie [illegible]. Ce local [illegible].
VICTOR DAVID
8oct—lm vl e.

Plantation à vendre.

Appartenant à la succession d'Alexander George, décédé.

LA moitié indivise d'une certaine habitation nommée GRAND COQUILLE, située dans la partie Nord du lac Pontchartrain entre le Bayou Bonfouca et la Rivière aux Perles, à l'entrée des Rigolets, dans la paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane. Le dit terrain contient environ 10,000 acres de haute terre labourable, pouvant être mise en culture de sucre, coton ou riz. Il y a sur cette terre grande forêt, dont la plus grande partie est plantée de chêne vert et sur la rive un banc inépuisable de coquillages.

Si cette propriété n'est pas vendue à l'amiable de ce jour au 25 décembre prochain, elle sera ce jour-là offerte en vente à l'encan, au plus haut enchérisseur par P. E. Laval.

Pour ces conditions, qui seront libérales, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
8oct—1☞ Agent des héritiers

FONDS de Grocerie à vendre pour cause de départ. S'adresser sur les lieux, à l'encoignure Amour et Mandeville, 3e municipalité. 8oct—10

ON DEMANDE une dame pour tenir un magasin d'articles de fantaisie, parlant très bien l'anglais et convenablement le français, sachant bien vendre. On ne l'a prendra qu'avec de bonnes recommandations; on s'engage à offrir de bons appointements. S'adresser au No. 101, rue de Chartres, près la rue Conti. 4oc—☞

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE,

Garanties de la récolte de 1849.

LE soussigné vient de recevoir par les navires Ellen Brooks, et Caledonia Brander, de New York et Philadelphie, un grand assortiment de graines fraîches, comprenant

Betteraves de toutes espèces, Oignons assortis,
Choux assortis, Poireaux assortis
Choux-fleurs, Navets
Celeris, Panais
Carottes assorties, Radis,
Laitues, Epinards,
Navets choux

Les prix sont plus bas que dans tout autre magasin de la ville. S'adresser au No. 20 rue du Canal, nouvelles-bâtisses, sur la Levée.
5oct WM DINN, Agent

ARRACK.—En magasin et à vendre par les soussignés, en quantité convenable à l'acheteur,
2 pipes d'Arrack des Indes orientales, qualité supérieure. DUNTZE & IKEN,
5oct enc Royale et Conti

RECU dernièrement par le navire Victoria, de Bordeaux, et en magasin,
34 barriques vin rouge fin, Haut Talence
12 demi barriques do Ch Margaux.
30 do do vin blanc, F. Graves.
40 caisses Chateau Lafitte.
40 do Pontet Canet.
10 do Chateau Larose.
125 do St Julien Medoc.
35 do Bages Pauillac.
15 do Ch d'Yquem Ht Sauterne.
15 do Ht Sauterne Guirand
20 do do Pontac de Rayne.
12 do Haut-Barsac.
A vendre par DUNTZE & IKEN,
5oct enc Royale et Conti

ARRIVEES par le navire Thomas Wright, du Havre et en magasin,
8 caisses bretelles fines et ordinaires
3 do étoffes à meubles chamois et laine imprim
2 do mérinos écossais
1 do do couleurs
1 do barège imprimé
2 do cotonnade d'Alsace
1 do drap noir, qualités différentes
2 do manteaux nouveautés
1 do rubans satin noir
2 do mousseline de laine, couleur et noir,
2 do barège vert, noir et couleur
1 do châles soie brochés, assortis
1 do cravattes satin et foulards, assorties.
1 caisse foulards, 1 do éventails et ombrelles; 4 do vestes peluches, 2 do chemises de couleurs; 2 do bas coton et laine, 1 do moiré noire; 3 do broderies; 1 do mouchoirs batiste; 2 do gants Jouvin, 1 do frange et d'agrément, 1 do coiffures et bouquets, 3 do étoffes à meuble, unies, satinées et damassées.
Avec un grand assortiment d'autres marchandises françaises, à vendre par L. HAAS,
5oct 47, rue de Chartres

RECU par le navire W. V. Kent, de Liverpool, et à vendre à bas prix par les soussignés—
3 caisses foulards soie,
9 malles mouchoirs madras véritables, patrons entièrement nouveaux,
6 malles vrais désirables puces, do do
1 caisse cravates soie nouveauté,
1 do toile cirée riche.
1 balle barège verte.
DUFOUR, DURAND & Co,
5 oct 25, rue de Chartres

AVENDRE à livrer, par le navire Scharon, attendu du Havre—
1000 dames-jeannes de 5 gallons
400 do do 2 do
300 do do 3 do
DOMINIQUE LANATA,
5 oct Nos 9 & 10, rue Jefferson

Fromages Tête de Maure

A VENDRE à livrer par le navire Scharon, attendu du Havre—
45 caisses fromages de Hollande de premier choix, par DOMINIQUE LANATA,
5 oct Nos 9 & 10, rue Jefferson

Changement de Domicile.

LES soussignés ayant transféré leurs magasins à l'encoignure Moreau et Mandeville et Moreau et Espagne, 3me municipalité, ont l'honneur de prévenir leur nombreuse clientelle et le public en général, qu'ils continueront [illegible].
BOYER FRERES.

Nota.—Ils offrent à vendre [illegible].

CIGARES de Principe de la marque bien connue [illegible], à vendre par J. N. BICULFI & Co,
20 sept 17, rue Commune.

COLLEGE D'ORLEANS
Rue des Ursulines, No. 65, Nouvelle-Orléans
MM. Kernan et Cabochc
PRINCIPAUX ET PROFESSEURS

LA quatrième année scholaire de cet établissement commencera le 1er décembre prochain. Il est difficile de trouver un local plus vaste et plus convenable sous tous les rapports. Quant aux études, elles sont solides et appropriées aux besoins du pays. L'enseignement est en même temps moral et intellectuel, il comprend tout ce qui constitue une éducation accomplie. L'étude de la langue anglaise étant l'objet des soins assidus d'un des chefs de l'établissement, les enfants apprennent à fond cette langue; [illegible] peuvent acquérir, en peu de temps, la connaissance pratique de cette langue. Les examens [illegible] méthode qui est suivie est [illegible]. Le [illegible] plus exigeantes. On fait la plus grande attention à la propreté. Les classes ne sont pas interrompues par des vacances.

Conditions—Pensionnaires de $30 à 25. Demi pensionnaires de $12 à 16. Externes de $4 à 8. Pour plus amples informations, voir le prospectus, qu'on trouve au Collège, et chez les principaux libraires de la ville. 9oct—4m

NOUS sommes arrivés à l'époque de l'année où les personnes qui possèdent une belle écriture peuvent facilement obtenir de l'emploi. Celles qui n'auraient pas cette connaissance pourront l'obtenir en peu de leçons en s'adressant à l'ACADEMIE D'ECRITURE DE DOLBEAR, 99 rue de Chartres. Heures des classes: de 9 heures à 11 heures A. M. et de 4 heures à 8 heures P. M. Une classe est également ouverte à mon domicile de 7 à 9 heures A. M.

Plumes en or de Bagley à vendre par
RUFUS DOLBEAR,
3oct 99 rue de Chartres

1000 DOUZAINES GANTS EN PEAUX ASSORTIS.

RECU par le steamship Ohio, un complet assortiment de gants en peaux. Aussi Gros d'Alger et autres nouveaux genres de soieries pour chapeaux, soieries nouvelles pour robes, franges et soieries de toute espèce, nouvelles formes de chapeaux, chapeaux de paille de fantaisie, genre nouveau, avec un GRAND ASSORTIMENT DE RUBANS etc. Le tout se vendra en gros seulement aux prix les plus réduits.

C. YALE Jr. & Co.
57 rue des Magasins, entre Commune et Gravier
3oct 6t m

Changement de Domicile.

L. BINOCHE, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans que le 20 octobre il transferera son magasin au No. 30, rue de Chartres, encoignure Douane, ancien magasin de Mme Kernan.

Voulant liquider son stock, il vendra d'ici à cette époque toutes ses marchandises à des très bas prix
6 oct—15

LA société de commerce qui existait en cette ville sous la raison de TATOUT FRERES, étant dissoute d'un commun accord et par terme de contrat, M. B. Tatout restera chargé de la liquidation et se servira seul de la signature de la dite société.

Jns. TATOUT,
B. TATOUT.
Nouvelle-Orléans, le 4 octobre 1849. 6oct

LES soussignés informent leur ancienne et nombreuse clientelle et leurs amis particulièrement, que M. B. Tatout continuera comme par le passé le même genre d'affaires, sous la raison de B. Tatout & Co, rue de Chartres No 161, encoignure Toulouse.

P. S. L'ouverture de notre nouveau magasin aura lieu le lundi 15 octobre.
Nouvelle-Orléans, le 4 octobre 1849.
6 oct B. TATOUT & CO

B. TATOUT & CO.,
Importeurs de marchandises de variété, françaises, anglaises, allemandes et du pays.
Ancienne maison TATOUT FRERES, **No. 161, rue de Chartres,** encoignure Toulouse.
6oct

MAGASINS NEUFS A LOUER

UN MAGASIN, rue Nouvelle Levée, entre celles Crossman et Canal, en face de la Douane.

Deux MAGASINS, rue du Quartier entre les rues Vieille Levée et Conde. S'adresser à
P. PASSEBON
ou à F. MEILLEUR,
8oct—30 20, rue Tremé

MAISON A LOUER—Une maison en briques, située rue Conti, No 163, entre les rues Bourgogne et Remparts. Possession en sera donnée de suite. S'adresser à
Fco. PUIG Y PUIG,
8 oct—1m 26 rue de la Commune

Etable a Louer.

A LOUER une étable nouvellement bâtie située rue Derbigny, entre Conti et Bienville. Possession sera donnée immédiatement. S'adresser au No. 22, rue Conti. 9oct ☞

A LOUER—Un très bel appartement pour bureau, au premier étage, ainsi que plusieurs autres chambres particulières, rue Royale, No 163. S'adresser sur les lieux. 6oct

A LOUER—Le grand magasin No 25, rue de Chartres. S'adresser chez Mme Rochez, No. 91, même rue, au 1er étage. 6oct

Marchandises Suisses.

EN magasin et en déchargement du navire Thomas Wright,
Trois balles guinghams, parfaitement assortis
Trois balles mouchoirs madras, à vendre par
HENRY NOEL,
2 oct rue Royale, No. 161

Vins de Champagne.

EN déchargement du navire Thomas Wright 375 paniers vin d'A, mousseux, à vendre par
HENRY NOEL,
2 oct rue Royale, No. 163

Changement de Domicile.

LES soussignés informent le public que leur MAGASIN LOUISIANAIS sera transféré vers le 15 du courant, du No 54 rue de Condé au coin des rues Chartres et Conti.

Ils ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientelle, qu'étant à la veille de recevoir un grand assortiment de marchandises de fantaisie, françaises et allemandes, par les navires Creole et Vesta ils vendront au prix coûtant celles qu'ils ont maintenant en magasin. M. VIDAL & CO. 6oc

AVIS—Installé ou à vendre et magasin à louer, rue Royale, No 113, vis-à-vis de l'Hôtel St Louis. S'adresser au magasin 6 oct

LES soussignés, seuls agents de MM. Pellevoisin Aîné & Co, de la Rochelle, ont en débarquement du navire Trenton, de la Rochelle un assortiment de bons cognacs, réputés, comme suit:
50 1/2 pipes, 75 1/4 et 100 barils, 4e preuve pâle,
10 1/2 pipes et 30 quarts, de p., foncé extraordinaire,
5 1/2 pipes, 15 quarts, 3e preuve 1835,
5 1/2 pipes, 15 1/4 et 30 barils, 3e p. 1825,
5 1/2 pipes, 15 1/4 et 30 barils 3re p. 1815
A vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & CO.,
10 oct—11 99, rue de la Douane

A VENDRE en débarquement du navire Merchant, de Bordeaux,
30 barriques vin rouge bon ordinaire,
25 barils vin blanc,
100 caisses cerises à l'eau-de-vie, nouvelle récolte
30 1/4 et 10 1/2 pipe eau-de-vie de cognac
Par POMGET FILS
10 oct 19, Conti, entre Chartres et Levée

EN débarquement du navire Merchant, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés,
60 barriques vin ordinaire,
100 paniers anisette superfine.
75 caisses cerises à l'eau de vie
5 balles bouchons.
FERRUS FRERES
10oct Enc Royale et Du Maine

EN débarquement du navire Trenton
40 barriques vin blanc Ste Marie 1847
20 do vin rouge Ste-Marie
50 do do St Pierre
50 do do côte de Bourg
50 do do côte le Plassac
8 barils vinaigre supérieur
150 do do première qualité
50 quarts sel en cristaux
50 do sel fine et étuvé
3000 demi boîtes sardines à l'huile
200 boîtes do do
2000 quarts boîtes do do
[illegible] trois quarts do do
[illegible] do do
[illegible] trois quarts boîtes petits pois
[illegible] barils cerises à l'eau de vie,
50 caisses absinthe,
150 do cerises à l'eau de vie, à vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co,
10 oct—15 99 rue de la Douane

VINS ROUGES ordinaires:
30 barriques vin rouge Montferrand,
20 do do St-Estèphe.
A vendre en magasin par DUBUCH Frères
3 oct 77 St-Louis entre Royale et Bourbon

100 PANIERS guignolet;
50 paniers champagne
15 balles coton écru Indian Head, à vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co,
10 oct—15 99 rue de la Douane

Marchandises Françaises,

RECUS par le navire Thomas Wright, du Havre, les marchandises suivantes, à vendre en gros seulement:
2 caisses cachemire d'Ecosse, 5/4, couleurs assor
2 do cotonnades façonnées.
2 do vestes peluches,
1 do chapeaux d'enfans,
4 do veaux cirés
2 do doublures jaunes et blanches
2 do maroquins, extra grands
2 do toiles cirées pour tables
2 do taffetas soie gommée
2 do boutons soie pour habits
6 do casquettes drap et velours,
1 do mécaniques et œillets métalliques.
1 do rubans fil et coton. Nos assortis.
1 do do coton glacé do
1 do des cuivre acier, argentés &c.
3 do gants peau p. hommes, femmes et enfans
2 do cordons de montres, franges soie, & c.
1 do soie à coudre, noires et couleurs.
1 do cordonnet soie pour bourses
2 do plumeaux vautour
2 do boutons agathe, transparents.
1 do do métal extra forts.
2 do mouchoirs linon batiste.
2 do bretelles assorties.
1 do florence, couleurs assorties.
1 do soierie assortie pour modistes.
2 do mousseline laine noire, 5/4.
1 do mousselines laine imprimée.
1 do tissu laine et soie, panama, nouveautés.
1 do rubans taffetas couleurs. Nos assortis.
1 do tissu coton changeant, 4/4.
1 do agrafes plaquées en boîtes,
1 do capsules G. D. par 100 et 200.
J. LEVOIS,
3oct 47, rue de Chartres, au premier

Bottes, Souliers et Brodequins.—13 caisses actuellement en débarquement du navire Seth Sprague, à vendre par
G. W. DUNBAR,
6 oct 30, rue de la Douane

BOTTES, SOULIERS et Brodequins.—347 caisses, en débarquement des navires Diana, Essex et R. D. Shepherd, à vendre par
G. W. DUNBAR,
5 oct 30, rue de la Douane

[illegible]